

CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PÉRIODE D'ENREGISTREMENT

Règlement 290-2023 projet de règlement décrétant une dépense de 432 749 \$ et un emprunt de 305 700 \$ pour l'aménagement d'un bassin de rétention et de conduites pluviales dans le parc commercial et industriel – rue Léonard-Poitras

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet certifie sous mon serment d'office que :

Je certifie également que :

1. Le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement 290-2023 est de 3 135.
2. Le nombre de demande inscrit requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 324.
3. Le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que :

Le règlement 290-2023 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ À L'ISLET, ce 15 juin 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Joannisse', is written over a horizontal line.

Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière